ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Depôt de vente : 36, rue du Collège

SANGLANTE RIXE A LOMME

Une femme frappa son beau-frère à coups de couteau et blessa sa nièce qui s'était interposée

Une rixe sanglante s'est déroulée dans la soirée de mardi au Calvaire de Lomme. Elle a pour cause initiale des dissensions intestines et a mis aux prises deux beaux-frères, dont les relations familiales na sont pas animées du meilleur esprit.

Voici des détails sur cette affaire.

Le retour au pays

M. Henri Bonduau, âgé de 42 ans, est veuf depuis 2 ans. Son épouse, née Bartier, lui laissa à son décès 9 enfants, dont l'aînée Léonie est âgée de 21 ans, et le plus jeune a maintenant 4 ans. Dès la mort de sa mère, Léonie quitta le toit paternel, 58, rue du Grand But, une habitation que son père fit construire sous l'égide de la Loi Loucheur, et s'en fut à Paris.

Mais il y a quelques jours, Léonie réapparut à Lomme, en compagnie d'un jeune homme qu'elle faisait passer pour son mari.

Léonie loua une chambre dans un café au Calvaire de Lomme.

Comme par hasard, sont également logés au même café M. et Mme Everaert-Bartier, oncle et tante de Léonie et leurs deux enfants.

En se rendant en classe, les petits Bonduau aperçurent leur sœur au café, ils voulurent la voir, ils en firent part à leur papa et à leur grande sœur, Marguerite, âgée de 16 ans.

Mais il paraît que s'étant présentés pour voir Léonie, leur oncle, M. Everaert, s'y serait opposé ; Marguerite ne fut pas plus heureuse.

Coups de couteau

Etant à 16 h. 30 au café du Calvaire, Marguerite Bonduau vit partir son oncle Everaert, se dirigeant vers Lille à bicyclette. Elle enfourcha à son tour sa machine qu'elle avait laissée à la porte du café, pour se lancer dans la même direction que son oncle.

M. Bonduau, qui se trouvait dans les parages, vint justement à passer. Il était également à bicyclette, quelques coups de pédale puis M. Bonduau rejoignit sa fille d'abord, puis son beau-frère, M. Everaert. Tout à coup les deux hommes roulèrent par terre. C'est ici que les deux beaux-frères se contredisent, quant à l'explication de cette double chute.

M. Bonduau déclare : « C'est par hasard que j'ai heurté mon beau-frère, et l'ai fait tomber ». M. Everaert soutient le contraire en affirmant que c'est M. Bonduau qui l'ayant empoigné par derrière le projeta ensuite sur le sol et que des coups auraient même été portés. Cependant, de sa fenêtre, Mme Everaert, née Raymonde Bartier, âgée de 32 ans, avait vu la scène. Elle s'empara d'un grand couteau de cuisine et descendit rapidement les escaliers de sa chambre.

Toute rouge de colère, echevelée, Mme Everaert bondit sur son beau-frère, M. Bonduau, et elle lui porta cinq coups de couteau, quatre au poignet gauche et un sur le nez, entre les yeux.

Ici il y a encore un désaccord. M. Bonduau accuse son beau-frère de lui avoir porte les coups de couteau. Mais Mme Everaert revendique cette responsabilité et tous témoignages à l'appui, il semble bien que Mme Everaert dise vrai.

Ajoutons que Mlle Marguerite Bonduau fut aussi blessée d'un coup de couteau, en voulant s'interposer entre les beilligérants.

M. Vaccaro ayant été informé par téléphone, se rendit sur les lieux en compagnie du garde Cormont.

Le magistrat, à son arrivée, fit immédiatement diriger sur le poste de police les acteurs et les témoins de cette scene.

M le docteur Plaquet, mande par ailleurs, pansa les blesses.

Au poste de police, M. Vaccaro essaya de calmer les ardeurs belliqueuses de tout ce monde et l'on s expliqua.

Il ressort de l'enquête que c'est M. Bonduau qui aurait provoque la bagarre en bousculant son beau-frere. Mme Everaert soutient même avoir été giflée par le même, qui nie energiquement.

Mais il est bien établi que c'est Mme Everaert qui porta les coups de couteau.

Notons enfin que Léonie Bonduau, dont le retour inattendu au pays, est à la base de cette navrante histoire, est toujours célibataire et que le jeune homme qui l'accompagnait est un garçon de café demeurant à Paris. L'enquête continue.

LA 8e RÉUNION PROVINCIALE DU SYNDICAT DES MÉDECINS HYGIÉNISTES SE TIENDRA A LILLE DU 20 AU 23 JUIN

Voici le programme de ce Congrès :

Jeudi 20 juin : Départ de Paris à 8 h. 46 ,arrivée à Douai à 12 h. 20 ; déjeuner à Douai à 12 h. 45 au restaurant Boussart ; 14 h. 30, visite de la Fosse Gayant et des Usines de carbonisation de la Compagnie des Mines d'Aniche. Visite de la Centrale Electrique ; visite des Usines d'Ammoniaque synthétique de la Grande Paroisse ; 17 h. 57, départ de Douai pour Lille ; 16 h. 29, arrivée à Lille. Répartition dans les hotels. Dîner libre.

Vendredi 21 juin : 8 h. 30, communications traitant de questions professionnelles ; 10 h. 30, visite des Crèches municipales et de l'Ecole de Plein Air ; 12 h. 30, déjeuner ; 14 h. 30, visite de la Cité-Jardins de Lille-Delivrance de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord. Visite des groupes d'Habitations à Bon Marché de l'Office municipal du Faubourg du Sud ,du faubourg d'Arras ; 16 h., visite du Cotterell chez Tudor ; 17 h. 30, visite de l'Institut Pasteur et du Dispensaire central antituberculeux Emile Roux ; 19 h., réception à l'Hôtel de Ville.

Samedi 22 juin : 8 h. 30, communications traitant de questions professionnelles ; 10 h. 30, visite d'établissements municipaux ; Station de desinfection, etablissements de bains ; 12 h. 30, déjeuner ; 14 h. 30, visite de l'Usine des Eaux potables de la ville de Lille à Emmerin, des Forages de l'Ouest et de la Station d'Epuration des eaux résiduaires du quartier de l'Abattoir ; 20 h., banquet.

Dimanche 23 juin : Départ pour le Préventorium de Wormhoudt ; 9 h. 30, arrivée à Wormhoudt ; 10 h., départ pour le Sanatorium de Zuydcoote par Bergues, Dunkerque, Malo ; 11 h., arrivée à Zuydcoote. Conférence sur la coxalgie par M. Vandeuvre, médecin-chef du Sanatorium ; 12 h. 30, déjeuner offert par le Conseil d'Administration du Sanatorium ; 14 h. 30, promenade en autocar sur le littoral belge par La Panne, Middelkerke, Ostende, Blankenberghe ; 19 h., diner à Ostende ; 21 h., départ pour Lille ; 23 h., rentrée à Lille. Dislocation.

SYNDICAT D'ÉLEVAGE ET DE CONTROLE LAITIER

Voici les résultats du contrôle laitier pour le mois de mai :

I. — Moyennes mensuelles. — Race flamande : Nombre, 174 ; Lait, 13.600 ; Matière grasse 36% ; Beurre, 0.575. — Race hollandaise : Nombre, 60 ; Lait, 17 ; Matière grasse, 31% ; Beurre, 0.615.

II. — Les meilleures moyennes d'étable. — Race flamande : Propriétaires : M. Barrois à Marquillies, 17 k. 100 de lait; 0 k. 0.763 de beurre ; M. Fossart à Verlinghem, 17 k. 700 lait ; 0.750 beurre ; M. Dhennin à Mons-en-Pévèle, 14 k. 400 lait ; 0.663 beurre ; M. Bocquat à La Chapelle, 14 k. 600 lait ; 0.635 beurre ; M. Carle à Illies, 13 k. 800 beurre ; 0.621 beurre.

Race hollandaise ; Propriétaires ; M. Prouvost, Laiterie des Marguerites, 20 k. 400 lait ; 0 k. 704 beurre ; M. Mouret à Wattrelos, 17 k. 400 lait ; 0.688 beurre.

III. — Les meilleures vaches du mois. — Race flamande — Vaches avec dents : Brune, 25 k. 900 lait ; 1 k. 345 beurre à M. Fossaert à Verlinghem ; n. 8, 33 k. 6 lait ; 1.265 beurre à M. Carle à Illies ; Fauvette, 33 k. 9 lait ; 1.241 beurre à M. Fossaert ; n. 39, 24 k6 4 lait ; 1.238 beurre à M. Barrois à Marquillies ; n. 13, 28 k. 5 ,ait ; 1.188 beurre à M. Desfossés à Ennevelin ; n. 25, 24 k. 3 lait ; 1.118 beurre à M. Barrois.

Race hollandaise. — Vaches avec dente : Sylvie, 30 k. 700 lait ; 1 k. 340 beurre à M. Prouvost ; Antinéa, 32 k. 200 lait ; 1.330 beurre à M. Prouvost ; Petit Cochon 24 k. 900 lait ; 1.087 beurre à M. Mourat ; Atie Sureraine, 31 k. lait ; 1.060 beurre à M. Prouvost.

UN PROFESSIONNEL DE LA CAMBRIOLE A REJOINT SON COMPLICE

Dans notre édition d'hier nous avons relaté que les inspecteurs de sûreté François Honoré, Rémy Browaeys et Jacques Hasquette, avaient procédé à l'arrestation d'un certain Louis Castel, 37 ans, domicilié 17, rue des Fossés, soupçonné d'être l'auteur de certains cambriolages et vols divers. Habilement interogé par M. Moulin, chef des services de la Sûreté, cet homme, déjà plusieurs fois condamné pour vol, reconnut s'être rendu coupable de vols dans des autos, dans les poulaillers, ainsi que de bicclettes. Il avoua également qu'il avait opéré en compagnie d'un individu dont il refusa de faire connaitre l'identité.

Or, les policiers connaissaient le signalement de cet inconnu qui fut rejoin hier matin et amené dans les locaux de la Sûreté. Il s'agit de Jean Coquelin, né le 18 avril 1908, à Tournal (Belgique), mais de nationalité française, manœuvre actuellement en chômage, demeurant en garni avec son épouse, 48, rue de Valenciennes.

La prise était bonne, car cet individu s'est maintes fois signalé et son casier judiciaire est très bien garni.

D'autre part, son séjour en Belgique fut marqué par de nombreux démêlés avec la justice de ce pays et le territoire du pays voisin lui est actuellement interdit à la suite d'une condamnation à une forte peine de prison pour coups et blessures.

Interrogé hier matin par M. Moulin, ce repris de justice nia sa participation aux opérations effectuées avec la complicité de Castel, et ce malgré les aveux de ce compère, aveux répétés lors d'une confrontation entre les deux hommes.

Coquelin fit la sourde oreille en ce qui concerne les vols au préjudice de M. Charles Prouvost. Pourtant plusieurs témoins et Castel, lui-même, affirmèrent que Coquelin avait soustrait lesdits produits et que tous deux les sélectionnèrent dans le logis de Castel. Ensuite, ils profitèrent des « reconstituants », notamment des quinquinas qu'ils dégustèrent.

Le magistrat aborda ensuite l'affaire de voi de volailles, commis dans une propriété sise à proximité du terrain de polo. à Hem, et qui rapporta trois volatilles à chacun de ses auteurs. Encore une fois, Coquelin nia sa participation à cette opération, toujours malgré les affirmations de Castel.

Rien à savoir non plus en ce qui concerne les vols de bicyclettes dont les deux complices se sont rendus coupables. Dans la chambre de Coquelin, on a retrouvé une bicyclette presque neuve, qu'il déclara avoir introduite en France il y a quelques semaines. Il certifia que les pièces détachées avaient la même provenance. Ces seuls aveux ont nécessité de saisir les Services de la Douane de cette introduction frauduleuse de marchandises prohibées et il est certain qu'une information supplémentaire sera ouverte contre Coquelin. De son côté, Castel reconnsit le maquillage des machines et il déclara que plusieurs vélos avaient été engagés au Crédit Municipal et que Coquelin était bien au courant de ces opérations, d'autant qu'il profitait, bien souvent, du produit de ces dépôts.

Pour terminer cette série assez chargée, les deux complices ont reconnu avoir fait de nombreuses rafles dans les potagers, mais, sur ce chapitre Coquelin fut moins affirmatif que son acolyte.

Tous deux ont été maintenus en état d'arrestation et déférés au Parquet de Lille, hier après-midi.

GRANDS MAGASINS DU LOUVRE-PARIS « OCCASIONS INCOMPARABLES ». — Le catalogue Soldeu d'été des Grands Magasins du Louvre vient de paraître. Demandez-le à l'Agence Nationale d'Affichage, 24 Place du Lion d'Or à Lille .Téléphone 508-06, qui vous le délivrera immédiatement. 9026

UNE MAUVAISE CHUTE

Il y a quelques semaines, les ouvriers paveurs étaient occupés à réfectionner la chaussée de la rue Pierre Motte, mais soudain, les travaux furent interrompus par suite de la déclaration de grève. De ce fait, les bordures des trottoirs furent laissées dans l'état où elles se trouvaient et il fallut procéder au rempiacement provisoire des pavés.

Bien entendu, cette réparstion provisoire était bien imparfaite et les pavés mal équilibrés et dressant leurs coins menaçants, présentaient un véritable danger pour les piétons. La preuve vient d'en être faite. En effet, tandis qu'elle passait, vers 15 h. 30, à l'angle de la rue Pierer Motte et de la Grande Place, face à l'Hôtel du Centre, Mme Pannequin, née Celina Delmulle, buta contre un pavé et elle tomba lourdement sur la chaussée.

Des témoins la relevèrent et la transportèrent dans une maison voisine, où M. le docteur Besugrand vint lui prodiguer les soins nécessaires. Le praticien constata une entorse du pied droit et reconduisit la victime à son domicile, 68, rue des Ballons, à Roubaix. Son état ne présente aucun caractère de gravité.

UN RAT DE VESTIAIRE

M. Fernand Sturbaut, 19 ans, employé demeurant 22, rue Marceau, à Leers, s'était rendu à l'entraînement au Parc Jean Dubrulle. Il déposa ses effets au vestiaire, vers 19 heures.

Lorsqu'il reprit ses vêtements, il fut amérement déçu en constatant que, durant son absence, un voleur s'était introduit dans le vestiaire et lui avait enlevé son porte-monnaie, une montre-bracelet et son portefeuille contenant 150 francs, ce qui lui occasionna un préjudice de 350 francs. Aucun coupçon.

MALADIES DE LA PEAU
Guérisen par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx

LE CONCOURS CARNAVALESQUE DES QUARTIERS DU FRESNOY, MACKELLERIE ET LUXEMBOURG

Voici les résultats du concours carnavalesque des fêtes du Fresnoy, Mackellerie et Luxembourg :

Isolés. — 1er prix, Le jet d'eau ; 2e, Le paon ; 3e, Femme algérienne ; 4e, Princesse Afghane ; 5e, Reine de sarrail ; 6e, Femme maurésque.

Humoristiques. — 1er prix, Le bec de gaz en ballade ; 2e, Toto a eu sa récompense ; 3e, La mère Michel.

Sujet de 2 personnes. — 1er prix, Heureux chez soi ; 2e, Archers du roi ; 3e, La neige.

Enfants. — 1er prix, Marquise Louis XV ; 2e, Glaneuse ; 3e, Alsacienne ; 4e, Petit chaperon rouge ; 5e, Ticket ; 6e, Billard russe.

Chars d'enfants. — 1er prix, Carrosse du petit marin ; 2e, Ecuyère.

Chars publicitaires. — 1er prix, Char de la Maison Dhedenne ; 2e, Char de la Brasserie du Fresnoy.

Char enfantin et corso fleuri. — 1er prix, « Les gars de la marine ».

Char. — 1er prix, Char du Club Roubaisien des chiens de défense.

Les intéressées peuvent passer chez le trésorier, M. Vandemeulebrouck, angle des rues Cuvier et de Naples, pour se faire payer le montant de leur prix.

Le Comité rappelle que le tirage de la tombola aura lieu le mercredi 26 juin, à 19 h. 30, en la salle de l'ecole maternelle, rue de Rome.

Les groupes des Andalouses et Andalous sont invités à passer chez le trésorier.

L'élargissement du carrefour de la « Planche Trouée »

L'immeuble du cabaret de la « Planche Trouée », 41, rue de Lannoy, disparaîtra prochainement sous le pic du démolisseur.

Les formalités administratives en matière d'expropriation sont maintenant terminées et les parties en cause ont fait preuve de la meilleure volonté pour rendre libre au plus tôt l'immeuble dont il s'agit.

La réalisation du nouvel alignement, si intéressant au point de vue de l'urbanisme, sera donc bientôt accomplie.

L'élargissement de ce carrefour facilitera la circulation des véhicules et l'emplacement réservé aux piétons leur donnera pleine satisfaction.

AVIS AUX CHOMEURS ÉTRANGERS

Les étrangers originaires de l'Europe Centrale, secourus par le fonds municipal de chômage et qui sont en possession d'un ordre de rapatriement dont le depart est fixé au vendredi 21 juin, sont informés qu'ils doivent se présenter 8 bis, rue de l'Ermitage, dans l'après-midi de ce jour, jeudi 20 courant, de 3 à 5 h., pour toucher leurs allocations de chômage.

Par la même occasion, ceux qui n'ont fait aucune démarche pour retourner dans leur pays d'origine sont avisés qu'en vertu d'instruction ministérielles formelles qui viennent de parvenir, le non renouvellement de la carte de travailleur entraîne irrévocablement pour eux la suppression de tout secours.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Aujourd'hui jeudi 20 juin, de 10 à 11 heures, séance de vaccinations gratuites, dans un local du service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (square Wibaux).

ÉPONGES **PEAUX de CHAMOIS** ÉPONGES
Maison Spécialisée
Alfred WALRAVENS
106-108, rue du Collège
ROUBAIX — Tél. 330.00
CHAMOISINES

CARNET

Nécrologie. — Les funérailles de **Monsieur Jacques PLICHON**, fils de Monsieur et Madame **Pierre PLICHON**, et neveu de Monsieur **Jean PLICHON, député du Nord, décédé à Paris**, muni des sacrements de l'Eglise, le 18 Juin, auront lieu le Samedi 22 du même mois en l'Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, à 10 heures.

On se réunira à l'Eglise.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père Lachaise dans la sepulture de familis.

Paris, 28, Qual du Louvre (1er Ar.) 35264

Sociétés et Comités

HARMONIE DU NOUVEAU ROUBAIX. — Aujourd'hui, répétition générale à 20 h.

CERCLE ARTISTIQUE ROUBAISIEN. — Ce jeudi répétition de l'opérette à 19 h. Bd de Belfort. Présence indispensable.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILES. — Ce jeudi répétition générale au siège, 3, rue de l'Espérance à 19 h. 45

JOYEUX ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS — A 20 h. et dimanche à 10 h. répétition générale et obligatoire. Des instructions seront données par le chef pour le Concert de l'Epeule le 7 juillet.

CLUB ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Ce soir à 19 h. réunion de la Commission. A 20 h. pour les dames ; à 20 h. 30 pour les hommes. Répétition générale à 21 h.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS. — Demain vendredi à 20 h. répétition générale obligatoire.

ORPHEON DES A.C. ET SOLDATS. — Ce jeudi à 19 h. 30 répétition générale des chœurs qui seront executés à Valenciennes le 30 juin.

GROUPE ÉTUDIANTS DE L'ASSOCIATION DES A. E. DE L'ECOLE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES. — Réunion le 23 juin à 10 h. à l'Ecole (amphithéâtre des cours de tissage). Ordre du jour : réorganisation du groupe ; excursions, spectacles, banquets, ibésd ansents, attribution des primes.

AMICALES OLIVIER DE SERRES ET RUE DE SOUBISE (Filles). — La liste d'inscription pour l'excursion au Mont de l'Enclus se couvrant très rapidement, il serait prudent de retenir ses places.

Les personnes ne possédant pas de papiers d'identité sont priés de le signaler lors de leur inscription afin que les Comités puissent faire le nécessaire auprès du Consul Belge.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX LANNOY ET LEURS CANTONS. — Ce jeudi, de 18 h. 30 à 20 h. permanence au siège, 67, rue des Fabricants, 2e étage (ancienne école) (Renseignements sur toutes questions intéressant les artisans.

SYNDICAT DES PETITS PROPRIÉTAIRES ET BÉNÉFICIAIRES DES H. B. M. — Ce jeudi à 19 h. 30 réunion du Comité au siège rafe Désirez. — La prochaine assemblée générale semestrielle aura lieu le 30 juin à 10 heures.

VÉTÉRANS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER ET SOLDATS DE LA GRANDE GUERRE. — Les sociétaires de la 1.560e section sont invités à assister à la réunion générale statutaire qui aura lieu dimanche 23 juin à 10 h. 30, rue du Gd Chemin. — Au cours de cette assemblée, on procédera au paiement des pensions et à la perception des cotisations.

ANCIENS DES 165e et 365e R. I. — Les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. Claude Callier, qui auront lieu ce jeudi à 5 h. en l'église St-Jean-Bte. Assemblée à 4 h. 45 à la maison mortuaire, 30, rue d'Artois prolongée, Roubaix.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Répétition générale à 19 h. 45. Les musiciens ayant soldé leur carnet de souscriptions pour les soldats sont invités à les remettre au trésorier.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Le Cercle nautique l'Aviron prépare ses régates

Comme nous l'avons annoncé, c'est le dimanche 30 juin qu'auront lieu dans le bief des Soles les grandes régates internationales de Roubaix organisées par le Cercle Nautique L'Aviron, sous les auspices de la municipalité et avec le concours du Swimming-Club de Roubaix.

En aviron, les Roubaisiens s'entraînent fermes pour assurer à leurs régates une nombreuse et brillante représentation locale. Les résultats des récentes régates de Valenciennes permettent d'espérer que Roubaix pourra rivaliser avec ses adversaires.

Natation. — Pour ses débuts en première série, le Swimming Club fournit une superbe saison, il mettra sur pied sa première équipe pour tenter de vaincre celle d'Arras, une des meilleures de la région.

Le clou de la réunion, sera le critérium de vitesse de 400 m., qui mettra aux prises les deux meilleures équipes Nordistes du moment : les deux as du Sport Nautique d'Amiens ; Mahue et Prony, et l'équipe correspondante du Cercle Nautique l'Aviron de Roubaix : Radeau et Renard, vainqueurs à Tordonck.

Rappelons que les Régates commenceront à 14 h., le match de water-polo aura lieu à 15 h., en intermède.

FOOTBALL. — **A.S. des P.T.T.** : Les postiers affronteront dimanche prochain l'équipe « Les Pas Bleux du Nouveau Roubaix ».

TIR. — **Association Institut Turget** : Dimanche 23, stand ouvert de 10 h. à 11 h. 6 primes seront disputées entre les présents. Entraînement pour les divers déplacements. Les membres classés au concours de printemps n'ayant pas assisté à la distribution des prix pourront retirer leurs lots le 30, dernier délai.

PING-PONG. — **Coupe Archimède** : Le tirage des matches aura lieu dimanche prochain à 11 h. à l'école Archimède. Présence indispensable des délégués.

CYCLISME. — Voici les résultats de la course cycliste du Nouveau-Roubaix :

1er Vanmarch Maurice ; 2e Libert Alphonse 3e Lava Henri ; 4e Ramon Maurice ; 5e Noyez Alfred ; 6e Vanhoutier Albert ; 7e Duhus Charles ; 8e Bacq Robert ; 9e Declercq Cyrille — Primes spéciales aux plus jeunes coureurs finissant la course, don du Comité à Diery Louis ; Dueux Paul et Moores Henri.

La distribution des prix se fera ce jeudi de 18 h. 30 à 20 h. chez M. Desbarbieux, rue Horace Vernet. Passé cette date, remise des prix chez M. Landuyt, angle des rues Carpeaux et Rubens. La remise des prix se fera chez les commerçants donateurs.

CYNOPHILIE. — **Club Roubaisien du Chien de Défense.** — Dimanche 23 juin aura lieu chez M. Hanotiaux, 107, rue Cuvier, à Tourcoing, la grande démonstration du Club Roubaisien sous la direction de MM. E. Cornil et Libbrecht, juges officiels, assistés de deux assesseurs désignés par l'Entente et du commissaire de ring M. P. Delnatte.

La fameux danois « Charly », 70 kilos, sera exposé. Les épreuves sont dotées de lots très importants ; à l'issue de la compétition, une brillante tombola sera tirée. — Ajoutons que 14 chiens sont engagés et que les épreuves commenceront à 14 heures.

VIDANGES PENNEL et fils, 111 bis, Bd de Belfort, Rx, tél. 355.01

ETAT CIVIL

Naissances : Nicole Le Bacq, rue Jean-Bart, 4 ; Léon Duraj, boulevard de Metz, 121 ; Denis Badar, rue Bernard, 76, c. Duquesnoy, 5.

Publications : Jean Quennoy, mécanicien, rue des Chasseurs, 12 et Catherine Kertess, rileuse, rue de Menin, 58 ; René Deschepper, employé, rue d'Oran, c. Ste-Marie, 3 et Suzanne Putman, bonnetière, de Saint-Genès (B.) ; Paul Lelebvre, manœuvre, de Croix et Germaine Delcroix, employée, rue du Luxembourg, 72 ; Alphonse Ledoux, bobineur, rue du Fontenoy, 59 et Pauline Valenpint, soigneuse, rue du Fontenoy, 59.

Décès : Louis Leclercq, 82 ans, rue Bilds, c. Marsnjon, 11 ; Victor Delaire, 73 ans, rue de Barbieux, 35 ; Henri Evrard, 72 ans, rue Isabeau de Roubaix, 17 ; Anna Codron, épouse Dechêne, 20 ans, rue de la Conférence, 27 bis, c. Deboschère, 5 ; Marie Dumont, épouse Beaugrand, 25 ans, place de la Fraternité, 18 ; Noémie Noris, veuve Lebon, 78 ans, rue Jules Guesde, 159, c. St-Joseph, 38 ; Jeanne Roussel, ép. Declercq, 38 ans, rue Horace Vernat, 81 ; Pharaïde Samson, épouse Jambon, 66 ans, rue St-Maurice, 5 bis, c. Paquet, 4.

Pompes Funèbres G^ne, 40, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 334-21

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux convoi et service de

Monsieur Fernand LAURENT
Débitant de tabac
Ancien Constructeur
de la Maison LAURENT et WIENNE

pieusement décédé à Lille, le 18 Juin 1935, à l'âge de 60 ans, lesquels auront lieu le Samedi 22 Juin, à 9 heures en l'église Saint-Joseph, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetièredu Sud pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 171, Bd Victor-Hugo, à 8 heures 3/4.

De la part de : Mme Fernand LAURENT-POTAUX, son épouse ; Mlle Fernande LAURENT, sa fille et toute la famille.

DELIENS, ballif, 53, rue des Meuniers. 35261

REMERCIEMENTS

M. et Mme Crépin-Danette ; M. et Mme Crépin-Delcroix ; M. et Mme Levert-Crépin et toute la famille, très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du deuil qui vient de les frapper en la personne de

Madame veuve ALPHONSE CRÉPIN

adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

WATTRELOS

LA GRANDE DUCASSE

La première ducasse de Wattrelos s'ouvrira samedi prochain et durera jusque mardi soir.

Les forains ont pris possession de la Grand Place, place du Moulin et des rues adjacentes, et à voir leur nombre, nul doute que la « grande ducasse » sera aussi brillante que ses devancières.

Très réputée, la ducasse attire toujours à Wattrelos de nombreux promeneurs des villes voisines et si le soleil veut bien sortir durant ces quelques jours, il y aura foule dans le centre de la commune

Le lundi, une grande braderie aura lieu dans la rue du Moulin et, là aussi, il y aura foule des amateurs de belles occasions et, pendant ces fêtes, les pauvres ne seront pas oubliés, car un grand jeu de 421 et 221, avec 110 francs de prix, sera donné chez M. Tourolle-Vercouter, 45, rue du Moulin, au profit du bureau de bienfaisance.

L'EXCURSION DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS

Le Conseil d'administration de la Fraternelle informe les sociétaires et sympathisants que les dernières inscriptions pour la visite à l'Exposition Universelle de Bruxelles seront prises tous les jours, au siège des Combattants, 15, Grand'Place, jusqu'à dimanche 23 courant, inclus.

Passé ce délai, il ne sera plus possible de profiter des sérieuses réductions accordées.

Le prix fixé à 26 fr. comprend : train spécial, tramways, entrée ainsi qu'au « Vieux Bruxelles » et dîner dans l'enceinte de l'Exposition.

Les instructions pour ce superbe voyage seront communiquées ultérieurement aux excursionnistes.

Accident du travail. — Aux anciens établissement A. Prouvost, Joseph Vontszene, âgé de 40 ans, dégorgeur, demeurant 51, rue de Tourcoing, à Roubaix, en mettant une courroie, a eu l'extrémité du majeur pris entre deux organes de carde, lui occasionnant une plaie contuse étendue avec perte notable de partiea mollea et mise à nu de la phalange osseuse du médius gauche, nécessitant l'amputation de la première phalange.

Huit semaines de repos ont été prescrites, et l'ouvrier subira une incapacité permanente et partielle de travail.

La fraude. — Des douaniers de la brigade de la Martinoire, de service au Pont de Briques, ont arrêté Evrard Charles, âgé de 37 ans, manœuvre, demeurant rue Notre-Dame, 20, à Seclin, qui tentait de passer avec un acolyte, qui put prendre la fuite, une charge contenant 40 kilos de tabac étranger.

Par les soins de la gendarmerie, le fraudeur a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

Combattants républicains. — Dimanche 23 juin, permanence au siège, de 10 à 12 h. Le secrétaire sera à la disposition des membres pour l'établissement de tous dosslers et renseignements divers concernant les combattants. Le président de la section des poilus d'Orient donnera une conférence à l'issue de la permanence. Le comité informe les membres ainsi que le public qu'un grand jeu de 421 est donné au profit de la caisse de secours des combattants, les samedi, dimanche et lundi de la ducasse de Wattrelos, au siège.

Union Chorale. — Aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, au siège, café Delcroix, 15, Grand Place, répétition générale.

CIMETIÈRE DU CENTRE

Le Maire a pris l'arrêté suivant :

1° La partie du cimetière du Centre comprise dans la section H sera desaffectee ; 2° Pendant le délai de 3 mois imparti par le présent avis, les familles sont tenues de faire enlever de la partie du cimetière désignée, les monuments, tombes, croix, plantes et objets funéraires qui leur appartiennent.

Union Chorale. — Invitée par le Cocité des fêtes de Dunkerque, cette excellente société se rendra dans cette ville, dimanche 28 juillet, pour y donner un concert. Nul doute qu'elle remportera un grand succès. Le coût du voyage est fixe à 20 francs. On s'inscrit tous les jours, au siège, café Delcroix, 15, Grand Place.

Assistance. — Le maire donne avis que les listes des personnes admises à l'assistance aux vieillards, à l'assistance aux familles nombreuses et à l'assistance aux femmes en couches par la commission cantonale de Roubaix-Nord, dans sa réunion du 17 juin 1935, ont été déposées ce jour, au bureau d'assistance, 1 bis, rue Jean-Jaurès.

Pendant un délai de vingt jours, les personnes dont la demande a été rejetée ou qui auraient des observations à présenter contre les décisions de la commission cantonale, pourront présenter une réclamation écrite.

État civil. — Naissances. — Lucienne Plouvier, rue des Pollus, 2. — Roland Leblanc, rue Jules-Guesde, 140. — Francine Vrammout, place Saint-Gérard, 18.

Publications. — Raymond Declerck, rattacheur, rue Saint-Antoine, 13, et Maria Vancorsellis, s.p., rue d'Angleterre, 44, à Mouscron. — Albert Beulque, tapisseur, rue des Piats, 45, à Tourcoing, et Hélène Hennion, tisserande, rue de la Martinoire, 382. — Albert Plouvier, employé de banque, rue des Rosea, 61, et Yvonne Tack, giletière, rue de Tourcoing, 178. — Charles Wardavoir, bonnetier, rue Delattre, cour Sainte-Catherine, 2, et Sévérine Desobry, piquûrière, rue des Champs, 46.

CROIX

Mort d'un médaillé du travail. — L'Amicale des Médaillés du Travail de Croix prie ses membres disponibles d'assister aux funérailles de M. Breyne Cyril, décoré de la médaille de vermeil pour 53 années de bons et loyaux services dans l'ancienne firme « Mégisserie Masurel et Caen », lesquelles auront lieu samedi 22, à 9 h., en l'église Saint-Martin.

Réunion maison mortuaire, 1, avenue Lacépède (Conciergerie anciennes Usine Masurel et Caen), à 8 h. 45.

Accident du travail. — Chez A.-G. Wattinne, rue Favreul, à Croix, un manœuvre Prier Achille, demeurant rue de Wervicq, à Comines, a reçu un coup violent sur l'œil. Il en est résulté une forte contusion de l'arcade sourcilière gauche nécessitant un examen radiographique ; un mois de repos.

Nourrissons. — Aujourd'hui jeudi, consultations de nourrissons : A 10 h., Maternité, docteur Ducamp ; à 15 h., Hôtel de Ville, docteur Bathiat.

Pour les vieillards des hospices. — Il a été remis à la mairie, pour les vieillards des hospices, 52 fr. par les amis de chez Lagaé, 27, rue Jules-Guesde, et 20 fr. de M. Vanocker.

Etat Civil. — Décès : Palmyre Noclain, veuve Lecomte, 60 ans, 227, rue J.-Jaurès, Cyrille Breyne, 80 ans, s. p., avenue Lacépède, 1.

WASQUEHAL

Les accidents en gare

Un accident en gare. — Un manœuvre de la Compagnie internationale des machines agricoles, M. Georges Moons, 39 ans, habitant 57, rue La Bruyère à Roubaix, occupé à la gare de Croix, au déchargement d'une faucheuse, a eu la main gauche engagée entre cette machine et le mur de la gare. Le blessé qui porte des plaies contuses de la paume de la main et des contusions profondes de toute la main a dû recevoir les soins urgents de M. le docteur Swynghedauw.

UNE DEUXIÈME VICTIME DE LA FEMME-ESCROC

Nous relations, ces jours derniers, l'escroquerie dont avait été victime Mme Roussel, habitant rue Louise-Michel, à Wasquehal, laquelle s'était vu subtiliser une superbe montre en or par une femme.

Nous apprenons aujourd'hui que la même femme, dont la police possède un signalement complet, a fait une seconde dupe dans la rue des Fleurs, quartier du Capreau, à Wasquehal.

Usant du même stratagème, la femme-escroc, qui, suppose-t-on, serait une Roubaisienne, a réussi à subtiliser un porte-monnaie contenant une vingtaine de francs aux époux Théodore Dubrulle, deux bons veillards habitant au 51 de la rue des Fleurs, qui avaient commis l'imprudence d'offrir l'hospitalité pour quelques minutes à cette escroc, qui réussit à éloigner les vieillards pour commettre son larcin.

Plainte a été déposée au commissariat de police, et M. Moneyron, brigadier de police, poursuit son enquête afin de mettre la main sur cette indésirable visiteuse.

L'Assemblée générale de la Fraternelle des Anciens Combattants du Capreau

Cet important groupement a tenu son assemblée générale trimestrielle, dimanche, à 18 h. 30, en la salle des Fêtes du Capreau, sous la présidence de M. Fernand Féralile, président d'honneur et de M. Jean Gons, président actif, entourés de M. Georges Parton, secrétaire ; J. Voisin, trésorier et des autres membres du comité. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et de la situation financière, le président invita les sociétaires à contribuer au succès du Tournoi de dés, qui aura lieu les 1er et 2 septembre prochains, par le placement des cartes qui sont à leur disposition au siège. Il remercia ensuite M. Ferralile, président d'honneur, pour le concours colombophile qu'il a organisé au profit de la caisse de secours de la société et qui a obtenu un si beau succès.

M. Gons invita également les personnes participant à l'excursion à Notre-Dame de Lorette à régler au lus tôt le prix du voyage, au siège.

Avant de se séparer, le président invita les sociétaires à voter l'ordre du jour suivant qui fut adopté à l'unanimité :

« Les Anciens Combattants de la Fraternelle des A. C. du Capreau, réunis en assemblée générale le dimanche 18 juin, s'élèvent énergiquement contre toute atteinte à leurs droits. Non seulement ils se refusent à toute nouvelle diminution, mais